

EGZAMIN RESORTOWY Z JEZYKA FRANCUSKIEGO

11 WRZEŚNIA 2007

I. Résumez en français le texte ci-dessous :

1) Le nucléaire sans complexes

Hiroshima et Tchernobyl, traumatismes fondateurs de la peur du nucléaire semblent oubliés. Aujourd'hui, l'heure est au lancement de programmes nucléaires civils et à l'affirmation d'un «droit à la bombe». Ce retour du nucléaire est-il irréversible ou soumis à la possible résurgence de la peur, susceptible de renaître à mesure que le nucléaire, civil comme militaire, se répand ? Le nucléaire est ouvertement recherché. Il présente des avantages indéniables. L'énergie nucléaire confère une certaine indépendance énergétique, permet la maîtrise au moins partielle des coûts, facilite le respect des engagements de Kyoto. Ces avantages sont d'autant plus séduisants que le prix du baril flambe. De fait, en 2005, le coût de l'électricité a augmenté de 16 % en Allemagne, pour l'essentiel en raison du prix du gaz, qui suit de près celui du pétrole, alors qu'en France, le prix de l'électricité à court, moyen et long terme est resté stable.

L'arme nucléaire est un facteur de puissance. Le contre-exemple de l'Irak sert de référence aux quêtes nucléaires actuelles. Le pays a été envahi en 1991 et en 2003, invasions qui n'auraient sans doute pas eu lieu si l'Irak avait sanctuarisé son territoire grâce à l'arme nucléaire. De nombreux pays se sont convertis au nucléaire. Les prises de position en faveur du nucléaire civil se sont multipliées ces dernières années dans l'Union européenne et aux Etats-Unis. L'Argentine, le Brésil, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, la Syrie, la Jordanie, l'Egypte et les pays du Conseil de coopération du Golfe ont annoncé le lancement de programmes électronucléaires. Mais c'est en Asie que la croissance démographique et les retombées de la croissance économique rendent l'option nucléaire impérative, et d'abord pour la Chine et l'Inde. L'accord de coopération nucléaire signé ces jours-ci par l'Inde avec les Etats-Unis devrait y contribuer. Quant à l'arme nucléaire, quatre Etats ont, soit révélé qu'ils la possédaient, soit annoncé qu'ils cherchaient à s'en doter, quitte à se mettre hors la loi. L'Inde et le Pakistan qui n'ont pas adhéré au TNP

(traité de non-prolifération) illustrent le premier cas, la Corée du Nord et l'Iran, signataires du TNP, le second. Après des années de crises, d'accords signés puis dénoncés, la Corée du Nord a procédé à un essai nucléaire en octobre 2006 mettant ainsi fin au suspense. L'Iran est, lui, depuis 2003, engagé dans un bras de fer avec les Etats-Unis, et une partie de cache-cache avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), mais sa volonté de se doter de l'arme nucléaire ne fait pas beaucoup de doutes. Grâce au chantage nucléaire auquel ils se sont livrés, ces deux pays ont pu ouvrir un dialogue avec les Etats-Unis, ce qui était un de leurs objectifs. En témoignent l'accord multilatéral de février 2007 sur la dénucléarisation de la Corée du Nord ainsi que l'accord du 13 juillet 2007 entre l'Iran et l'AIEA.

Les risques liés au nucléaire n'ont pas disparu, au contraire. Les risques anciens demeurent. L'industrie nucléaire n'a toujours pas résolu le problème des déchets, ni éliminé la probabilité d'un accident de réacteur. En l'état actuel des connaissances scientifiques, il existe trois possibilités de traitement des déchets : le retraitement des combustibles usagés, le stockage direct et la mise en attente. Le retraitement ne brûle pas tous les déchets ; il reste des déchets «ultimes». Le stockage direct pose la question de notre responsabilité à l'égard des générations à venir. La mise en attente, qui évite de choisir, est la solution privilégiée. Mais elle ne peut l'être indéfiniment. L'accident majeur n'est pas impossible, il est seulement improbable. Toutefois, cette probabilité, tout en restant très faible, s'est élevée ces dernières années. La vulnérabilité des centrales au risque d'inondation et au risque sismique a été révélée. Ainsi, la tempête qui traversa la France en décembre 1999 inonda partiellement la centrale du Blayais en Gironde. Et, en juillet dernier, un fort séisme au Japon a provoqué une fuite d'eau radioactive conduisant à la fermeture de la centrale de Kashiwazaki-Kariwa. A cette préoccupation s'ajoute le fait que les réacteurs nucléaires actuels, installés dans les années 60-70, ont vieilli sans être remplacés. Leur durée de vie a simplement été prolongée. Enfin, la «culture de sûreté» s'est dégradée, victime de la routine. Or, c'est elle qui permet de minimiser les risques inhérents à la fission nucléaire.

De nouvelles peurs sont apparues. La prolifération nucléaire en chaîne. Le fait que la Corée du Nord soit désormais une puissance nucléaire ne peut pas laisser indifférents la Corée du Sud et le Japon dotés d'une industrie nucléaire performante et qui ont mené, dans le passé, des recherches clandestines concernant l'enrichissement de l'uranium. La politique très agressive de l'Iran a déjà provoqué la relance du programme nucléaire civil égyptien. L'Égypte avait renoncé à l'arme nucléaire lors des accords de Camp David, mais l'option restait ouverte. D'autres pays du Moyen-Orient, à commencer par l'Arabie Saoudite, ont laissé entendre qu'ils ne resteraient pas passifs en cas d'un armement nucléaire iranien, et il est plus que probable que la Syrie et la Turquie se posent également des questions. Tous ces pays ont certes adhéré au TNP. Mais l'effondrement du régime de non-prolifération ne prédispose pas à un strict respect de ses règles, d'autant plus que les États-Unis, qui les ont mises en place sont les premiers à en dénoncer les insuffisances. L'offre de biens et de technologies nucléaires qui se fait désormais échappe très largement aux contrôles à l'exportation mis en place par les pays membres du Groupe des fournisseurs nucléaires. Un monde doté de vingt-cinq puissances nucléaires serait un monde où le recours à l'arme nucléaire ne pourrait être exclu. L'idée de dissuasion ne se déduit pas mécaniquement de la possession de l'arme nucléaire ; les doctrines d'emploi existent. Parmi les puissances nucléaires à venir, certaines voudront utiliser leurs bombes, à l'instar de l'Iran qui souhaite « rayer Israël de la carte ». La multiplication des puissances nucléaires élèvera également les risques d'attaque surprise, voire de guerres par accident. La multiplication des centrales nucléaires — cibles de choix pour les terroristes — ainsi que des États nucléaires augmentent la probabilité du risque terroriste. Le retour du nucléaire, riche de promesses économiques, est lourd de menaces stratégiques et environnementales. On peut choisir de les nier. On peut aussi garder à l'esprit, comme marqué au fer rouge, le souvenir des bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki et de l'accident de Tchernobyl, et espérer qu'ils ne soient pas notre avenir.

www.liberation.fr/ Par Marie-Hélène Labbé, professeure à l'Institut d'études politiques de Paris. Le 9 août 2007

II. Traduisez en polonais :

Sarkozy veut faire taire les corbeaux

"J'ai demandé à la Garde des sceaux Rachida Dati d'interdire la pratique des dénonciations anonymes (...) A quoi sert d'expliquer à nos enfants que Vichy et la collaboration, c'est une page sombre de notre histoire et de tolérer des contrôles fiscaux sur dénonciation anonyme ou des enquêtes sur dénonciation anonyme", a dit le chef de l'Etat.

Nicolas Sarkozy a connu l'expérience d'une enquête pénale déclenchée en 2004 sur lui-même et d'autres personnes après la remise à la justice sous forme de lettres anonymes de listings de la société financière luxembourgeoise Clearstream.

L'enquête a démontré qu'il s'agissait de faux et l'a blanchi en 2005. Son ex-rival à droite et ex-Premier ministre Dominique de Villepin est mis en examen comme instigateur présumé des courriers présentés comme anonymes et versés au dossier.

vendredi 31 août 2007 L'EXPRESS.fr avec Reuters

III. Développez un des sujets proposés (200 mots):

1. De quelle Europe rêvez-vous?
2. Comment réformer le système polonais de santé publique ?
3. Le respect des droits de l'Homme doit-il être, à vos yeux, l'impératif catégorique n°1 des Etats ?

IV. Remplissez les trous du texte ci-dessous (un trou-un mot):

La France et l'OTAN

Présentée à Paris comme une "mesure technique" _____ (1) à accroître l'efficacité des avions de combat français qui participent aux opérations militaires de l'OTAN _____ (2) Afghanistan, la décision de redéployer les Mirage de Douchanbé, au Tadjikistan, à Kandahar, la grande ville du Sud afghan, signifie une plus grande implication française dans une opération militaire _____ (3) dépend la crédibilité de l'Alliance atlantique. Les avions français _____ (4) pouvoir remplir des missions de bombardement de plus longue durée contre les positions des talibans.

Sur le plan militaire, c'est une avancée. Elle n'est pas sans risques, au moment _____ (5) les opérations aériennes de l'Alliance atlantique provoquent un nombre sans cesse plus élevé de victimes civiles, et un _____ (6) croissant de la population afghane envers des troupes étrangères en passe d'être assimilées à une force d'occupation. Sur le plan politique et diplomatique, la France répond de facto positivement à l'appel des Etats-Unis, _____ (7) pressent leurs alliés européens _____ (8) s'impliquer davantage sur le "théâtre afghan". La raison est évidente : confrontée au sanglant fiasco de la guerre en Irak, l'administration Bush _____ (9) par tous les moyens à présenter un succès en Afghanistan avant l'élection présidentielle de novembre 2008.

A l'OTAN, la décision de Paris _____ (10) analysée comme un signe supplémentaire de la volonté de la France d'amorcer un retour complet au sein d'une alliance où elle est _____ (11) un des principaux acteurs, _____ (12) sur le plan militaire que financier. Dans son discours devant la conférence des ambassadeurs, le 27 août, Nicolas Sarkozy a souhaité que l'Europe de la défense et la rénovation de l'OTAN _____ (13) renforcées. "Une Europe de la défense indépendante et une organisation atlantique où nous prendrions toute notre _____ (14)", avait-il résumé.

La question d'un retour de la France au sein des structures militaires intégrées de l'OTAN est récurrente depuis plusieurs années. La France participe pleinement à la vie de l'Alliance atlantique. Mais, depuis la décision de _____ (15) du général de Gaulle, en mars 1966, elle n'est pas présente dans deux comités d'importance marginale, le Comité des plans de défense et le Groupe des plans nucléaires. Cette absence est _____ (16) anachronique par la plupart des diplomates et des militaires.

Si M. Sarkozy veut illustrer sa volonté de _____ (17) la France des Etats-Unis, le retour au sein de la structure militaire intégrée de l'OTAN est le moyen idoine. Mais une _____ (18) concession ne saurait être gratuite. S'il n'est pas _____ (19) de reprendre la polémique de 1997 sur le commandement sud de l'OTAN, Paris devra obtenir des responsabilités supplémentaires au sein de l'Alliance et choisir le bon moment, à l' _____ (20) de négociations avec la prochaine administration américaine.

LE MONDE du 30.08.07

CORRIGÉ

La France et l'OTAN

Présentée à Paris comme une "mesure technique" destinée à accroître l'efficacité des avions de combat français qui participent aux opérations militaires de l'OTAN en Afghanistan, la décision de redéployer les Mirage de Douchanbé, au Tadjikistan, à Kandahar, la grande ville du Sud afghan, signifie une plus grande implication française dans une opération militaire dont dépend la crédibilité de l'Alliance atlantique. Les avions français vont pouvoir remplir des missions de bombardement de plus longue durée contre les positions des talibans.

Sur le plan militaire, c'est une avancée. Elle n'est pas sans risques, au moment où les opérations aériennes de l'Alliance atlantique provoquent un nombre sans cesse plus élevé de victimes civiles, et un ressentiment croissant de la population afghane envers des troupes étrangères en passe d'être assimilées à une force d'occupation. Sur le plan politique et diplomatique, la France répond de facto positivement à l'appel des Etats-Unis, qui pressent leurs alliés européens de s'impliquer davantage sur le "théâtre afghan". La raison est évidente : confrontée au sanglant fiasco de la guerre en Irak, l'administration Bush cherche par tous les moyens à présenter un succès en Afghanistan avant l'élection présidentielle de novembre 2008.

A l'OTAN, la décision de Paris sera analysée comme un signe supplémentaire de la volonté de la France d'amorcer un retour complet au sein d'une alliance où elle est l'un des principaux acteurs, tant sur le plan militaire que financier. Dans son discours devant la conférence des ambassadeurs, le 27 août, Nicolas Sarkozy a souhaité que l'Europe de la défense et la rénovation de l'OTAN soient renforcées. "Une Europe de la défense indépendante et une organisation atlantique où nous prendrions toute notre place", avait-il résumé.

La question d'un retour de la France au sein des structures militaires intégrées de l'OTAN est récurrente depuis plusieurs années. La France participe pleinement à la vie de l'Alliance atlantique. Mais, depuis la décision de retrait du général de Gaulle, en mars 1966, elle n'est pas présente dans deux comités d'importance marginale, le Comité des plans de défense et le Groupe des plans nucléaires. Cette absence est jugée anachronique par la plupart des diplomates et des militaires.

Si M. Sarkozy veut illustrer sa volonté de rapprocher la France des Etats-Unis, le retour au sein de la structure militaire intégrée de l'OTAN est le moyen idoine. Mais une telle concession ne saurait être gratuite. S'il n'est pas question de reprendre la polémique de 1997 sur le commandement sud de l'OTAN, Paris devra obtenir des responsabilités supplémentaires au sein de l'Alliance et choisir le bon moment, à l'issue de négociations avec la prochaine administration américaine. LE MONDE du 30.08.07